

## Compte rendu de séance

### Séance du Mardi 21 Décembre 2021

L' an 2021 et le Mardi 21 Décembre 2021 à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,SALLE MOUGENOT sous la présidence de GLORIOT Sylvain Maire

**Présents** : M. GLORIOT Sylvain, Maire, Mmes : LOYAL Claire, PATARD Sandrine, Melle BRIGUÉ Coralie, MM : COLLIOT Sébastien, GAUTHIER Dimitri, GOLE Pascal, LOMON Michel, LOMON Mickaël

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SENDEL Danièle à M. GLORIOT Sylvain, M. BOIVIN Richard à M. GLORIOT Sylvain

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

**Date de la convocation** : 08/12/2021

**Date d'affichage** : 14/12/2021

**A été nommé(e) secrétaire** : Coralie BRIGUÉ

#### **TARIFS COMMUNAUX 2022**

**réf : 2021070**

### **EAU ET ASSAINISSEMENT**

- Eau : 1,30 € / m3 reste inchangé
- Assainissement : 1,25 € / m3 reste inchangé
- location de compteur 18.00 euros / an : 2x9€

### **PECHE**

- Carte de pêche à la journée 1 canne : 4.00 euros
- Carte de pêche à la journée 2 cannes : 8.00 euros
- Carte de pêche à la journée 3 cannes : 10.00 euros
- Carte de pêche à l'année - habitants de SAULXURES : 30,00 euros
- Carte de pêche à l'année - extérieurs à SAULXURES : 60,00 euros
- Carte une canne une journée exceptionnelle : 20 euros.

## CIMETIERE

- **Concession** au cimetière **trentenaire : 100,00 euros**
- **Chaque case de Columbarium** pourra recevoir 1 à 2 urnes cinéraires aux dimensions suivantes:  
de 20cm de diamètre et de 25cm de hauteur maximum
- La case (2 urnes) 400€ pour 15 ans**
- La case(2 urnes) 600€ pour 30 ans**
- **Jardin du souvenir** : une participation symbolique lors de la dispersion des cendres : **20 €**

## FORET

Part d'affouage : 50 €

## TAXE A L'ARE

- **5 € TTC /are**

## LOCATION SALLE DES FETES

- habitants de Saulxures 200 € le week end (du vendredi au lundi)
- extérieurs de Saulxures 300 € le week end ( du vendredi au lundi)
- un acompte de 100 € sera demandé à la reservation qui sera encaissé et déduit du solde de la location.
- un chèque de caution de 100 € sera réclamé à l'état des lieux d'entrée pour le nettoyage complet de la salle.

## LOCATION SALLE MOUGENOT

60 € le week end (du vendredi au lundi) sans vaisselle (capacité 40 personnes)

- un acompte de 30 € sera demandé à la réservation qui sera encaissé et déduit du solde de la location.
- un chèque de caution de 150 € sera réclamé à l'état des lieux d'entrée

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

## ADHESIONS DE COLLECTIVITES COMPETENCE REHABILITATION ET ENTRETIEN AU SDANC réf : 2021071

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte départemental d'assainissement non-collectif, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur :

- les demandes d'adhésion de :

- de 3 collectivités à la compétence à la carte n° 1 "Réhabilitation"
- de 3 collectivités à la compétence à la carte n° 2 "Entretien"

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce, pour l'adhésion des collectivités citées.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

#### **ACHAT TRACTEUR NEUF KUBOTA**

**réf : 2021072**

Devant des problèmes récurants sur le tracteur de la commune qui ont engendrés d'importants coûts et après présentation du devis de la société PETITJEAN de LAMARCHE pour l'achat d'un tracteur déduisant la reprise de l'ancien tracteur pour un montant de 48 430 € H.T., le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la commande.

Les crédits seront prévus au Budget Primitif 2022

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

#### **TRAVAUX D'ABATTAGE**

**réf : 2021073**

Des frênes et aulnes étant mort et mettant en danger la voirie communale "chemin Saint Martin", le long de la rivière, Monsieur le Maire a présenté le devis de l'entreprise PARMENTIER Frères d'EPINAL pour un montant H.T. de 16 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire effectuer les travaux.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à: 19:30

En mairie, le 22/12/2021  
Le Maire  
Sylvain GLORIOT